

Bulletin d'histoire politique

André Laurendeau et la crise de la conscription

Jean-François Nadeau



Volume 3, Number 3-4, Summer 1995

La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : mythes et réalités

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063481ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063481ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
Septentrion

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Nadeau, J.-F. (1995). André Laurendeau et la crise de la conscription. *Bulletin d'histoire politique*, 3(3-4), 137–143. <https://doi.org/10.7202/1063481ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

ANDRÉ LAURENDEAU ET LA CRISE DE LA CONSCRIPTION

Jean-François Nadeau

Étudiant au doctorat, sciences politiques, Université de Montréal

R eportons-nous en arrière, en 1938 exactement, pour essayer de mieux comprendre comment André Laurendeau en vint, pendant la Seconde Guerre mondiale, à être l'un des acteurs les plus importants du mouvement anticonscriptionniste au Canada français. Un nationalisme conservateur souffle alors sur la province de Québec. Les forces d'opposition à ce nationalisme, au Canada français même, sont très rares. Le citoyen du Canada français n'ose rien en dehors de ce cadre de pensée, ou alors fort peu. La société de l'époque, subdivisée en unités paroissiales, vit dans un monde d'églises, de cloches, de processions et de chaises berçantes qui gémissent au coin du feu. Le Canada français se veut catholique, résolument catholique et fidèle à une France qui ressemble à celle d'avant 1789. « Cette société manquait d'oxygène, le Canada français n'entendait plus tellement ce qui se disait à l'extérieur »¹. Bien qu'il possède un esprit d'une finesse peu commune, André Laurendeau n'échappe pas à son milieu. Il le devance, mais ne s'en coupe pas, ainsi qu'un oiseau qui mène les autres, abrités derrière lui. Laurendeau fait corps avec sa société.

De retour d'un voyage d'études de deux ans en Europe, il pressent mieux que quiconque l'imminence de la guerre. À Paris, les discussions rappelaient que les années 1930 ne formaient qu'une parenthèse, que la Grande Guerre ne s'était pas terminée avec le traité de Versailles. Une tension permanente existait en sol européen et Laurendeau l'avait sentie.

Certes le séjour européen de Laurendeau l'a beaucoup marqué, jusqu'à infléchir sensiblement sa pensée vers la gauche, mais pas au point de lui faire délaisser, du jour au lendemain, tous les aspects du nationalisme conservateur dans lequel il a grandi et pour lequel il s'est battu plus jeune. En 1938, Laurendeau est un « retour d'Europe », comme on dit alors, qui tente d'opérer une synthèse entre son expérience européenne et la pensée nationaliste qui prévaut en Amérique française.

Conscient donc de l'imminence de la guerre, Laurendeau se joint, à l'automne de 1938, à un groupe d'étude avec des congénères anglophones

afin d'étudier les questions de politique extérieure du Canada. Du côté des francophones, on trouve François-Albert Angers, professeur à l'École des hautes études commerciales, Madeleine Parent, une étudiante de l'Université McGill qui allait devenir une ardente militante syndicale, Gérard Fillion, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs, le Dr Georges-E. Cartier, un ancien Jeune-Canada, et André Laurendeau, alors directeur de la revue *L'action nationale*². Du côté anglophone, les participants sont des intellectuels de gauche pour la plupart, singulièrement à gauche pour quelques-uns: J. Hunther, Frank R. Scott, fils de l'Archibishop de Québec, Neil Morison, Alec Grant et Georges Laxton, tous trois militants de mouvements chrétiens. Le groupe, réuni sous les auspices de la Canadian Youth Congress, a, parmi ses objectifs, celui d'élaborer une position commune face à l'imminence d'un conflit armé³. Tous les participants sont opposés à la guerre qui s'annonce. Ils rédigent ensemble un document intitulé «Toward a Canadian Foreign Policy in the Event of a War/ Pour une politique canadienne en cas de guerre prochaine»⁴. Les rencontres sont régulières, si on en croit Laurendeau. Mais «l'histoire, le droit constitutionnel, la conception même de la démocratie et de l'État: tout paraissait nous diviser», se remémore-t-il⁵. Au sujet de la guerre, les Canadiens français adoptent une position résolument neutraliste. Advenant un conflit armé, explique Laurendeau, le Canada signifierait, bien entendu, «sa sympathie morale à l'endroit des alliés», mais il devrait demeurer en dehors de cette guerre et laisser les hommes libres de s'engager ou non pour servir l'armée britannique. Le document affirme, en conclusion, son refus de la conscription et de la participation du Canada advenant une guerre qui ne menacerait pas directement son territoire⁶. Il faut donc croire que tous les membres du groupe conçoivent que l'entrée en guerre du Canada signifierait pour le pays des déchirements internes terribles si la position neutraliste n'était pas adoptée. Après les vacances estivales, les membres du groupe devaient se réunir à nouveau, à l'automne de 1939, pour rédiger un document définitif qui serait soumis au gouvernement fédéral. Le vendredi 3 septembre, l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne d'Adolf Hitler. Le 10, le Canada entre formellement en guerre à son tour, au côté de l'Angleterre. Surpris par la vitesse des événements, Laurendeau se trouve, pendant un temps, désarçonné.

Plus question de discuter la position du gouvernement. La censure interdit à tout le moins qu'on le fasse en public. Bientôt, les positions se crispent: obnubilés par leur statut de dominés dans la Confédération, les Canadiens français redoutent d'être entraînés de force dans ce qu'ils perçoivent

vent comme «des querelles anglaises»; de leur côté, les Anglo-Canadiens démontrent la volonté ferme de soumettre à tout prix le pays à un effort de guerre total, aux côtés de l'Angleterre.

Il est vrai que le Canada anglais de l'époque, ses représentants, sont encore prêts à beaucoup d'abnégation pour l'Empire. La distance avec la «Mother England» ne s'est pas encore tellement creusée. Ce Canada de l'Empire, c'est très exactement pour Laurendeau celui qu'il ne peut souffrir, car il signifie la disparition des Canadiens français, leur déchéance, leur servitude⁷. Pour Laurendeau toujours, «le Canada, confédération de neuf provinces, est en même temps confédération de deux nationalités⁸». Dans ses discours, il soutient farouchement cette thèse dualiste pour justifier le droit du Canada français de s'opposer à la conscription⁹. C'est avec cette conception du Canada en tête qu'il s'apprête à s'opposer, au nom du droit à la divergence d'opinions des Canadiens français dans le cadre fédératif, à la conscription pour tous les Canadiens. Cet objectif de reconnaissance de sa thèse canadienne par le système politique lui fait occulter en partie l'ampleur de cette guerre. Aussi ne voit-il dans les louvoiements politiques du gouvernement King, qui cherche à accroître la participation canadienne, qu'un prétexte pour crier à la trahison du «pacte» entre les deux nations¹⁰.

«Rappelez-vous 1917...»

Ernest Lapointe, le lieutenant canadien-français de Mackenzie King, avait prononcé juste avant la guerre, à l'occasion de deux élections partielles, des «jamais la conscription» à satiété. Bien que les libéraux de Mackenzie King aient ainsi répété sans cesse aux Canadiens français la promesse que, advenant une guerre, ils n'imposeraient pas la conscription coûte que coûte, le gouvernement se sent bientôt forcé par l'opinion anglo-canadienne de racheter sa parole. Mackenzie King propose un plébiscite avec, en tête, une idée de compromis ramassée dans une formule politique habile devenue célèbre: «La conscription si nécessaire, mais pas nécessairement la conscription.»

Le sentiment anticonscriptionniste chez les Canadiens français procède de leur opposition traditionnelle à combattre sous le drapeau impérial britannique et de leur volonté de voir le Canada agir indépendamment des décisions de l'Angleterre. En 1899, à l'occasion du débat sur la participation canadienne à la guerre des Boers, Henri Bourassa articule cette idée d'indépendance du Canada face à l'Empire. Bourassa ne fait qu'affermir ses idées à l'occasion de la crise de la conscription de 1917-1918. En 1942, lors de la seconde crise de la conscription, Laurendeau invoque à son tour ces

mêmes arguments, parfois d'ailleurs sur les mêmes estrades que le fondateur du *Devoir*. «Les événements de 1917 et de 1918 ont révélé à l'ensemble du pays l'opposition déterminée du Québec à toute mesure de conscription poursuivie outre-mer», répète sans cesse Laurendeau¹¹. Il lui semble alors naturel que, en toute circonstance, les Canadiens français s'opposent à un effort militaire qui n'est pas destiné essentiellement à défendre le territoire canadien. Mais c'est sans compter que ce conflit prend vite une dimension extraordinaire. L'Europe se trouve aux prises avec une puissance militaire menée par un despote conquérant qui a pour nom Adolf Hitler. Laurendeau, pas plus d'ailleurs que la majorité de ses compatriotes, ne semble avoir pleinement conscience de la gravité de la situation ni de ses implications ou conséquences possibles.

La Ligue pour la défense du Canada

André Laurendeau organise donc rapidement, presque au pied levé, le mouvement anticonscriptionniste canadien-français. Les anticonscriptionnistes se rassemblent sous la bannière de la Ligue de défense du Canada. Selon Laurendeau, les nationalistes n'obéissent pas alors à une idéologie bien définie mais plutôt à un cri du cœur, aussi vif que spontané, qui leur ordonne, au nom du respect d'un «pacte» canadien, de faire flèche de tout bois contre la conscription. L'objectif de la Ligue de défense du Canada est de réunir les représentants des grandes organisations publiques du Canada français afin de bien encadrer le mouvement d'opinion de manière à le rendre «systématique et continu». Le médecin-chirurgien Jean-Baptiste Prince, un homme d'action rompu à la doctrine véhiculée par le nationalisme conservateur, est choisi comme président de la Ligue, mais son véritable contrôle revient en réalité au député fédéral de Beauharnois et futur chef fédéral du Bloc populaire canadien, M^c Maxime Raymond, et au directeur du *Devoir*, Georges Pelletier. André Laurendeau, à titre de secrétaire, supervise de très près les activités quotidiennes de la Ligue et aide à définir les politiques du mouvement. Laurendeau devient ainsi, comme il le dit lui-même, «la cheville ouvrière» de l'organisation.

Les nombreuses sections que compte la Ligue partout au Canada français organisent des levées de fonds pour soutenir la marche du camp anticonscriptionniste. Le public canadien-français accueille partout avec un grand enthousiasme les représentants de la Ligue. Un manifeste, des résolutions, des collants, des affiches et des circulaires sont distribués à des milliers d'exemplaires par la Ligue, partout au Canada français mais surtout au Québec.

Il faut comprendre que Laurendeau, en défendant les Canadiens français de la conscription, accepte implicitement un certain nombre de choses. Tout d'abord, lutter contre une participation des Canadiens français à cette guerre qui ne se déroule pas sur leur territoire, cela signifie qu'on se rend volontairement sourd à l'appel horrifié des victimes des troupes nazies. Ensuite, comme cousins de la France, c'est cautionner implicitement, sinon explicitement, le nouveau régime politique français, le régime de Vichy, qui prend le pouvoir après que le pays a été conquis, en juin 1940, par les Allemands. Le nouveau chef de la France, le maréchal Pétain, prône une expiation des péchés de la patrie vaincue par le travail et l'ordre. Le maréchal entend réaliser son projet grâce à une chasse aux communistes, aux gaullistes et aux «Français de fraîche date» principalement. Dans cet esprit, «sont également visés les partis politiques, les parlementaires plus encore, les francs-maçons» et les Juifs¹². Au Canada français, il ne manque pas de hautes figures pour appuyer le projet politique de Pétain. Existe-t-il un plus beau projet que celui du maréchal qui consiste à «replacer la France dans l'ordre, la paix, le sens chrétien; celui de la famille, de la race», se demande Georges Pelletier dans *Le Devoir*¹³? De son côté, Henri Bourassa n'y va pas, comme à son habitude, par quatre chemins: «Le reconstruteur de la France est vingt fois plus glorieux que l'héroïque défenseur de Verdun», affirme-t-il¹⁴.

Le résistant français André Malavoy, qui était un ami personnel d'André Laurendeau, lui aurait fait délaissier, après la guerre, tout attachement au pétainisme, mais il n'aurait jamais réussi, par ailleurs, à ébranler ses convictions quant à la pertinence de sa lutte contre la conscription¹⁵. Comme la majorité des Canadiens français durant la guerre, Laurendeau fut séduit par le projet d'inspiration maurrassienne défendu par le maréchal Pétain et aussi, paradoxalement, par la résistance menée de Londres par le général de Gaulle. Laurendeau souscrit à la thèse du bouclier et de l'épée: pour lui, le maréchal, c'est un bouclier qui protège la France; de Gaulle, l'épée qui combat pour elle. Dans son livre sur la crise de la conscription, Laurendeau fait allusion à quelques reprises au pétainisme du mouvement contre la conscription. Il n'est donc pas étonnant de constater que ce mouvement se teintait, par moments à tout le moins, d'antisémitisme et d'anticommunisme. Laurendeau note lui-même, avec dépit, que lors des manifestations de la Ligue de défense du Canada des propos contre les Juifs furent entendus. Dans les assemblées, la foule criait parfois: «On en veut pas de la guerre. C'est une guerre provoquée par les Juifs et la haute finance¹⁶.» Quant à l'anticommunisme, on en trouvait jusque dans la publicité de la

Ligue: les affiches du mouvement font par exemple valoir que le Parti communiste recommande de voter «OUI» au plébiscite, ce qui laisse entendre aux Canadiens français, bons catholiques, que de voter pour la conscription les expose à une peste rouge. À ce moment, les Canadiens français étaient à l'évidence beaucoup plus préoccupés par le communisme que par le nazisme¹⁷.

Sa liberté de parole limitée par la censure de guerre, André Laurendeau retient deux arguments principaux pour étayer en public son opposition à la conscription. D'abord, il souligne que le Canada est un pays trop peu peuplé pour se permettre une saignée de population active. «Si l'ennemi est vraiment à nos portes, clame-t-il, il faut garder nos conscrits chez nous, pour notre propre défense»¹⁸. Ensuite, il affirme que la Grande-Bretagne a beaucoup plus besoin de matériel de guerre et de denrées alimentaires que de chair à canon en provenance du Canada. Ces arguments, sans grande profondeur, paraissent avant tout tactiques. Ils ne traduisent pas forcément toutes les motivations profondes des anticonscriptionnistes. L'important, après tout, est de gagner la bataille du NON au plébiscite du 27 avril 1942.

Au plébiscite, les Canadiens ont accepté massivement de délier le gouvernement de sa promesse de ne pas imposer la conscription. Mais au Québec, cœur du Canada français, les résultats expriment tout le contraire: 71,6 % des votants ont répondu NON. Au minimum, c'est 80 % de tous les francophones à travers le pays qui ont répondu par la négative. Dans une analyse du vote publiée dans les pages de *L'Action Nationale* en mai 1942, François-Albert Angers concluait à «un vote de race»¹⁹.

Durant toute la crise de la conscription, Laurendeau semble avoir épilogué sans jamais pousser sa réflexion à l'extrême. En 1962, il se décide à raconter son expérience dans un petit livre qui fut publié aux Éditions du Jour. L'écriture avait manifestement ici une fonction cathartique, comme elle en a souvent d'ailleurs. Laurendeau se mit à rédiger ce livre à la suite d'un besoin intime de se libérer un peu, grâce à l'écriture, du poids de l'histoire.

Tout au long de la lecture de ces pages, souvent admirables, on sent un Laurendeau déchiré entre sa conscience de 1962 et celle qui était sienne au moment de la crise de la conscription. Cela s'exprime, par exemple, par sa volonté manifeste de trouver une explication rationnelle aux injures prononcées par des manifestants anticonscriptionnistes à l'endroit des Juifs. Dans son livre, Laurendeau apparaît écartelé entre ce qu'il est alors devenu, c'est-à-dire un des artisans de la modernisation accélérée du Québec, et de ce qu'il fut, soit un homme plutôt enclin à défendre des valeurs issues du nationalisme conservateur. Laurendeau se retrouve donc constamment dans une position difficile où il doit soutenir un regard critique face à lui-même.

Pour cet homme sensible et sincère, ce dut être ardu de se justifier en ayant pris connaissance, avec un regard neuf, des faits. Aussi Laurendeau semble-t-il préférer, à maintes reprises, relater la guerre selon sa sensibilité de l'époque plutôt que d'analyser la pertinence de son action à la lumière du recul que lui permettent les années. En d'autres mots, Laurendeau semble avoir choisi, en 1962, de conserver une part de noirceur sur cette période d'errance collective que fut la crise de la conscription.

Notes

1. Entretien de l'auteur avec Yves Laurendeau, Montréal, 6 octobre 1994.
2. «Depuis le moment où M. André Laurendeau était devenu directeur de la revue, à la fin de 1937, le nationalisme de *L'Action nationale* se disculpa de toute accusation de racisme, se dissocia des doctrines d'extrême droite, et chercha à donner une inclinaison plus sociale aux pentes autonomistes», affirme Pierre Elliott Trudeau dans «La Province de Québec au moment de la grève», *La grève de l'amiante*, Éditions du Jour, Montréal, 1970 (1956), p. 46.
3. Entretien de l'auteur avec François-Albert Angers, Montréal, 5 octobre 1994.
4. Sandra DJWA, *A Life of Franck Scott*, Douglas & McIntyre, Vancouver/Toronto, 1987, p. 183.
5. André LAURENDEAU, *La crise de la conscription*, Éditions du jour, Montréal, p. 23.
6. Sandra DJWA, *A Life of Franck Scott*, Douglas & McIntyre, Vancouver/Toronto, 1987, p. 183.
7. André LAURENDEAU, *La crise de la conscription*, Éditions du Jour, Montréal, p. 79.
8. André LAURENDEAU, «La conscription et le prétendu droit de veto du Québec», *L'Action Nationale*, décembre 1941, p. 263.
9. Causerie d'André Laurendeau sur la conscription, sans date (début 1942), Centre de recherche Lionel Groulx, Fonds Ligue de défense du Canada, P6/A, 4.
10. Au sujet de l'action de Mackenzie King, voir notamment: J. L. Granatstein, «Le Québec et le plébiscite de 1942 sur la conscription», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 1, juin 1973, p. 43–62.
11. Causerie d'André Laurendeau, «Les Anglo-canadiens ont la parole», sans date (1942), Centre de recherche Lionel Groulx, Fonds Ligue de la défense du Canada, P6/A, 4.
12. Marc FERRO, *Pétain*, Éditions Fayard, Paris 1987, p. 339.
13. Georges PELLETIER, «D'abord, revoir la France et les Français unis», *Le Devoir*, Montréal, 19 avril 1941.
14. Henri BOURASSA, «Maux et remèdes», conférence prononcée à l'Auditorium du Plateau, Montréal, 20 mai 1941.
15. André MALAVOY, «Une rencontre mémorable», *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, Presses de l'Université du Québec, Sillery, 1990, p. 16; André Malavoy, «Préface», *L'affaire Bernerville*, VLB Éditeur, Montréal, 1994, p. 9.
16. André LAURENDEAU, *La crise de la conscription*, Éditions du Jour, Montréal, p. 26, 88 et 90.
17. Entretien de l'auteur avec François-Albert Angers, Montréal, 5 octobre 1994.
18. André LAURENDEAU, Centre de recherche Lionel Groulx, Fonds André Laurendeau, P2A, 118.
19. François ALBERT-ANGERS, «Un vote de race», *L'Action Nationale*, vol. 19, mai 1942, p. 299–312.